

ATTESTATION DE CONFORMITE FEC

pour le logiciel COGILOG Compta

Le logiciel COGILOG Compta, version 10.6.6 et toutes versions supérieures à 10.6.6, permet l'export des écritures comptables au format FEC imposé par l'administration fiscale en cas de contrôle fiscal.

Le format utilisé est le format décrit dans les paragraphes VII 1° et VIII 3° de l'article A47 A-1, modifié par arrêté du 29 juillet 2013, du Livre des procédures fiscales.

La société COGILOG a vérifié que les fichiers FEC produits par le logiciel COGILOG Compta, version 10.6.6, sont acceptés par le logiciel de test : Test Compta Demat version 1.00.5 que la Direction Générale des Finances Publiques met à la disposition des utilisateurs.

Fait à Blagnac le **13 mai 2024**.



COGILOG

3, rue des Charrons
31700 BLAGNAC
cogilog@cogilog.com
SIREN 833459894
TVA FR24833459894
SAS au capital de 1 000 000 €